

SALARIÉS • MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Prévenir la désinsertion professionnelle



Vous avez un problème de santé qui rend votre travail difficile ?

Parlez-en avec votre médecin du travail.

Si nécessaire et avec votre accord, le médecin du travail pourra vous orienter vers la cellule PDP (Prévention de Désinsertion Professionnelle) Efficiency, équipe spécialisée dans la prévention du risque de la perte d'emploi pour raison de santé.

La cellule est mobilisée dans l'objectif de vous aider à trouver des solutions adaptées à votre situation pour faciliter votre reprise et votre maintien dans l'emploi.

Dans ce cadre, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Notre cellule PDP est composée de plusieurs experts

- ✓ Médecin du travail référent PDP
- ✓ Assistante sociale
- ✓ Psychologue du travail
- ✓ Ergonome
- ✓ Assistante administrative



Nous travaillons en partenariat avec les organismes externes spécialisés en maintien dans / en emploi

- Cap Emploi
- Assurance maladie
- MDPH
- etc.

Tous sont soumis au secret professionnel.

Comment procéder pour être accompagné ?

JE SUIS EN ACTIVITÉ

Je prends un rendez-vous avec le Médecin du Travail. En cas de besoin, le Médecin du Travail, avec mon accord, saisit la cellule PDP et me met en contact avec la cellule PDP.

JE SUIS EN ARRÊT DE TRAVAIL

Je sollicite une visite de pré-reprise avec le Médecin du Travail. En cas de besoin, le Médecin du Travail, avec mon accord, saisit la cellule PDP et me met en contact avec la cellule PDP.

J'ai également la possibilité de saisir la cellule PDP via le [formulaire sur le site Efficiency](#).

Prévenir la désinsertion professionnelle



Votre salarié a un problème de santé qui impacte son travail ?

Parlez-en avec votre médecin du travail référent.

Avec l'accord du salarié, le médecin du travail pourra l'orienter vers la cellule PDP (Prévention de Désinsertion Professionnelle) Efficiency, équipe spécialisée dans la prévention du risque de perte d'emploi pour raison de santé.

La cellule est mobilisée dans l'objectif de vous aider, ainsi que votre salarié.e à trouver des solutions adaptées à sa situation pour faciliter sa reprise et son maintien dans l'emploi.

Dans ce cadre, vous et votre salarié.e pourrez bénéficier de conseils et d'un accompagnement personnalisé.

Notre cellule PDP est composée de plusieurs experts

- ✓ Médecin du travail référent PDP
- ✓ Assistante sociale
- ✓ Psychologue du travail
- ✓ Ergonome
- ✓ Assistante administrative



Nous travaillons en partenariat avec les organismes externes spécialisés en maintien dans / en emploi

- Cap Emploi
- Assurance maladie
- MDPH
- etc.

Tous sont soumis au secret professionnel.



Comment solliciter la cellule PDP ?

N'hésitez pas à prendre contact avec votre médecin du travail référent ou solliciter la cellule directement grâce au [formulaire téléchargeable sur le site Efficiency](#).